

Citation style

Bérenger, Jean: review of: Jakob Wührer / Martin Scheutz, Zu Diensten Ihrer Majestät. Hofordnungen und Instruktionsbücher am frühneuzeitlichen Wiener Hof, Wien: Böhlau Verlag, 2011, in: Francia-Recensio, 2012-2, Frühe Neuzeit - Revolution - Empire (1500-1815), downloaded from recensio.net

First published:

<http://www.perspectivia.net/content/publikationen/francia...>



copyright

This article may be downloaded and/or used within the private copying exemption. Any further use without permission of the rights owner shall be subject to legal licences (§§ 44a-63a UrhG / German Copyright Act).

Jakob Wührer, Martin Scheutz, Zu Diensten ihrer Majestät. Hofordnungen und Instruktionsbücher am frühneuzeitlichen Wiener Hof, Köln, Weimar, Wien (Böhlau) 2011, 1255 S. (Quelleneditionen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung, 6), ISBN 978-3-205-78487-6, EUR 129,80.

rezensiert von/compte rendu rédigé par
Jean Bérenger, Paris

Un ouvrage de ce genre ne pouvait être publié que par le très illustre Institut für Österreichische Geschichtsforschung, l'équivalent viennois de notre École des chartes sur le modèle de laquelle il fut fondé au début du règne de l'empereur François-Joseph.

La base de la publication est un registre de quatre volumes sur lequel furent recopiées à partir de 1650 toutes les instructions destinées aux officiers de la cour impériale.

L'ouvrage est divisé en trois parties d'inégale longueur des préliminaires d'ordre historique, paléographique et diplomatique – la partie centrale, essentielle qui comporte l'édition des textes et enfin une analyse des catalogues, fort utiles pour utiliser cette masse de documents. Un historien devra-t-il ajouter que cet ouvrage fort austère au demeurant est le bienvenu, car depuis les textes fondateurs de l'Österreichische Zentralverwaltung de Fellner et Kretschmayr vieux de plus d'un siècle et ceux de Friedrich Walter, on avait peu publié sur l'administration de la cour de Vienne, alors que cet organisme est essentiel pour comprendre la nature et le fonctionnement de la monarchie autrichienne depuis sa fondation. Le travail est d'autant plus gratifiant que les cadres généraux fixés en 1527 par Ferdinand I^{er} de Habsbourg, n'ont pas bougé jusqu'à la fin de la période. Cette étude est d'autant plus importante que les titulaires des fonctions auliques sont souvent investis de fonctions politiques et séparer les deux types de carrière serait à notre avis un contresens.

La cour (*Hofstaat*) était divisée en quatre départements, auquel s'ajouta celui du grand veneur sous Charles VI. Il s'agit du grand maître de la cour, du grand chambellan du maréchal de la cour et du grand écuyer dont les responsabilités sont considérables puisqu'il gère toute la cavalerie d'une cour longtemps itinérante (beaucoup moins après 1650). Le grand maître est le second personnage, qui vient immédiatement après le souverain; s'il dirige de nombreux services il est responsable de la musique et il exerce souvent les fonctions de chef du Conseil privé et de principal ministre.

Le maréchal de la cour avait juridiction sur tout le personnel de la cour, qui échappait ainsi aux juridictions territoriale et le grand chambellan était chargé du service personnel du souverain, de sorte qu'il jouissait d'une grande intimité avec l'empereur.

La publication éclaire particulièrement certains aspects souvent laissés dans l'ombre, comme celui de la garde impériale et de la sécurité. À la différence des autres grands souverains, les Habsbourg de Vienne se sont toujours contentés d'une garde rapprochée, des compagnies de gardes du corps, des archers et des trabants, dont les capitaines avaient rang d'officier général.

La masse des documents consiste en instructions assez brèves et précises concernant le service de l'officier désigné au moment de sa prise de fonctions. Il y a aussi quelques ordonnances comme celle

de 1537 qui complète la première grande ordonnance le texte fondateur de 1527.

Soulignons aussi l'effort des éditeurs du point de vue philologique qui toutes les fois que le rédacteur utilise un mot obscur pour un locuteur contemporain donne une traduction en allemand du XXI^e siècle – soit que le mot soit calqué sur le latin, l'italien ou le français, soit que le mot ait vieilli soit qu'il s'agisse d'une expression locale viennoise.

Souhaitons pour finir que cet immense travail encourage l'étude approfondie du fonctionnement et du personnel de la cour de Vienne à l'époque moderne.